

eCH-0093 – Processus Départ / Arrivée

Nom	Processus Départ / Arrivée
eCH-nombre	eCH-0093
Catégorie	Norme
Stade	Implémenté
Version	4.0.0
Statut	Approuvé
Date de décision	2023-06-01
Date de publication	2023-06-06
Remplace la version	3.0 – Major Change
Condition préalable	-
Annexes	Schéma XML eCH-0093-4-0.xsd
Langues	Allemand (original), français (traduction)
Auteurs	Groupe spécialisé Systèmes d'annonce Max Zurkinden, Office fédéral de la statistique, max.zurkinden@bfs.admin.ch Martin Stingelin, Stingelin Informatik, martin.stingelin@stingelin-informatik.com
Éditeur / distribution	Association eCH, Mainaustrasse 30, case postale, 8034 Zurich T 044 388 74 64, F 044 388 71 80 www.ech.ch / info@ech.ch

Condensé

Le présent document stipule le processus et les annonces d'événement correspondantes pour le départ et l'arrivée qui doivent être utilisés pour le flux d'annonce électronique entre les services des habitants concernés.

Table des matières

1	Introduction	4
1.1	Statut	4
1.2	Champ d'application.....	4
2	Principes	5
2.1	Notation.....	5
2.2	Principes généraux.....	5
2.3	Processus d'échange d'annonces	5
2.4	Données à fournir	6
2.4.1	Données obligatoires par annonce	6
2.4.2	Indication des identificateurs pour les personnes	6
2.4.3	Indication des relations.....	6
3	Spécification	6
3.1	Processus	6
3.1.1	Processus en cas d'annonce directe entre les services des habitants (domicile principal)	6
3.1.1.1	Sous-processus départ	7
3.1.1.2	Sous-processus arrivée	7
3.1.2	Processus pour la justification et la dissolution du domicile secondaire.....	7
3.1.2.1	Sous-processus Justification du domicile secondaire	8
3.1.2.2	Sous-processus Prolongation du domicile secondaire	8
3.1.2.3	Sous-processus Dissoudre le domicile secondaire	9
3.2	Annonces d'événement.....	9
3.2.1	Départ	9
3.2.1.1	Personne – moveOutPerson	10
3.2.1.1.1	Informations concernant l'état civil – maritalInfo.....	13
3.2.1.1.2	Est eVoter – isEvoter	13
3.2.1.1.3	Date d'expiration des données biométriques – biometricDataExpiryDate	13
3.2.1.2	Destination – destination.....	13

3.2.1.2.1	Renseignements concernant la commune d'arrivée – moveOutReportingDestination	14
3.2.1.3	Extension – extension	14
3.2.2	Arrivée.....	15
3.2.2.1	Personne – moveInPerson.....	15
3.2.2.2	Commune d'annonce – hasMainResidence	15
3.2.3	Décès.....	16
3.2.4	Annonces d'événement domicile secondaire.....	17
3.2.5	Permis pour le domicile secondaire – secondaryResidencePermit.....	17
3.2.5.1	Personne avec domicile secondaire – secondaryResidencePermitPerson.....	18
3.2.6	Arrivée domicile secondaire – moveInSecondaryResidence	21
3.2.6.1	Domicile secondaire – secondaryResidence.....	21
3.2.7	Départ domicile secondaire – moveOutSecondaryResidence	22
3.2.8	Déménagement à l'intérieur du domicile secondaire – moveSecondaryResidence	22
3.2.9	Modification des données concernant les personnes à la commune de domicile secondaire – changePersonInformationToSecondaryResidence.....	23
3.2.10	Annonce de réponse – eventReport.....	24
4	Sécurité	25
5	Exclusion de responsabilité – droits de tiers	26
6	Droits d'auteur.....	26
Annexe A – Références & bibliographie		27
Annexe B – Collaboration & vérification.....		27
Annexe C – Abréviations et glossaire.....		28
Annexe D – Modifications par rapport à la version précédente		28
Annexe E – Liste des illustrations.....		29
Annexe F – Liste des tableaux.....		30
Annexe G – Dépendances.....		30

1 Introduction

1.1 Statut

Approuvé: le document a été approuvé par le Comité d'experts. Il a pouvoir normatif pour le domaine d'utilisation défini dans le domaine de validité donné.

1.2 Champ d'application

Les services des habitants sont légalement chargés de tenir les registres d'habitants et de signaler aux organismes d'administration les données modifiées et enregistrées concernant l'état civil. Le présent document spécifie à cet égard

- le processus d'échange d'annonces des départs et arrivées respectifs entre les services des habitants concernés
- les motifs d'annonce prévus
- et les données à transmettre selon les événements correspondants.

Le présent document **ne traite pas** des cas problématiques et cas spéciaux, par exemple:

- une personne arrive dans une autre commune que celle qu'elle a indiquée dans sa commune de départ.
- une personne part sans avoir déclaré son changement de domicile.
- Une personne part sans établir de nouvelle résidence principale ailleurs.
- La commune d'arrivée refuse d'annoncer l'arrivée d'une personne.
- La commune de départ refuse d'annoncer le départ d'une personne.

Cette norme part du principe que des cas spéciaux comme ceux-ci doivent être jusqu'à présent traités manuellement. Ils ne seront donc plus spécifiés.

En outre, le mode de traitement varie d'une commune à l'autre. Dans certaines communes, l'acceptation définitive des personnes peut avoir lieu uniquement une fois réunies toute une série de conditions préalables, tandis que d'autres communes préfèrent inscrire immédiatement les personnes de façon définitive, quitte à annuler ultérieurement l'inscription. La norme proposée laisse aux communes une certaine latitude quant à leur façon de procéder.

Le présent document **n'aborde pas** les annonces d'événement qui sont déjà décrites dans la norme eCH-0020.

Seules sont prises en compte les données:

- figurant dans les normes de base eCH-0011, eCH-0044 et eCH-0021

2 Principes

2.1 Notation

Les directives dans le présent document sont indiquées selon la terminologie de [RFC2119]. Dans ce contexte, les expressions suivantes apparaissant en LETTRES MAJUSCULES en tant que mots, ont les significations suivantes:

IMPÉRATIF: la personne responsable doit réaliser l'objectif.

RECOMMANDÉ: la personne responsable peut pour des raisons importantes renoncer à la réalisation de l'objectif.

FACULTATIF: la personne responsable est libre de choisir si elle souhaite réaliser l'objectif ou non.

2.2 Principes généraux

Concernant l'annonce des événements dans le domaine des services des habitants, les principes à respecter sont les suivants:

- **[IMPÉRATIF]** Les arrivées comme les départs doivent être annoncés par des événements.
- **[IMPÉRATIF]** Chaque annonce contient uniquement les données relatives à une personne.
- **[RECOMMANDÉ]** Si plusieurs personnes liées entre elles du point de vue juridique doivent être annoncées conjointement, les différentes annonces de personnes doivent être regroupées au moyen de la norme eCH-0058.
- **[IMPÉRATIF]** Les caractères d'identification doivent toujours être livrés.
- **[IMPÉRATIF]** Concernant les attributs, la valeur après l'événement doit par principe être livrée dans tous les cas. Lorsqu'elles divergent, les situations doivent être exposées de manière explicite pour les annonces d'événement correspondantes.
- **[IMPÉRATIF]** Toutes les informations connues doivent être fournies avec l'événement, même lorsque l'élément correspondant est facultatif.
- **[IMPÉRATIF]** Un élément facultatif ne doit pas être livré vide. Si l'information est inconnue, l'élément facultatif ne doit pas être transmis. Exemple Validité pour la catégorie d'étrangers.
- **[IMPÉRATIF]** Les annonces de déménagement, qui concernent un même foyer, doivent être marquées comme allant ensemble au moyen de la même identification de cas d'affaires, eCH-0058:headerType:businessProcessID.
- **[IMPÉRATIF]** Lors de la transmission des annonces de déménagement (départ/ arrivée) en provenance d'eDéménagement – reconnaissable au préfixe «EDÉMÉNAGEMENT» dans la businessProcessID – il faut transmettre la businessProcessID depuis eDéménagement.

2.3 Processus d'échange d'annonces

La norme [eCH-0058] décrit les processus détaillés au niveau de l'application pour la transmission et l'utilisation des annonces d'événement.

2.4 Données à fournir

2.4.1 Données obligatoires par annonce

Chaque annonce d'événement est envoyée avec des informations générales. Il s'agissait notamment de la date de l'événement et d'avis de blocage. Les informations sont décrites dans la norme [eCH-0058].

2.4.2 Indication des identificateurs pour les personnes

Lorsque dans les annonces décrites, il est question d'Identificateurs de personne selon la norme [eCH-0044]', il s'agit toujours de **tous** les caractères d'identification. Ceci vaut en particulier pour les caractères **Nom**, **Prénom(s)**, **Sexe** et **Date de naissance**.

2.4.3 Indication des relations

Lors de l'annonce d'événements, il ne faut en principe annoncer que les relations avec d'autres personnes qui revêtent une certaine importance dans le contexte de l'annonce correspondante.

Lorsque dans les différentes descriptions des motifs d'annonce, il est question de 'relation avec «xyz»', l'intégralité des attributs nécessaires est concernée. Les spécifications concernant l'identification de la personne concernée peuvent être effectuées

soit

en indiquant les caractéristiques d'identification (attributs clés)

soit

en précisant une adresse résidentielle complète.

3 Spécification

3.1 Processus

3.1.1 Processus en cas d'annonce directe entre les services des habitants (domicile principal)

Le graphique ci-dessous représente le processus pour l'échange des annonces de départ respectivement d'arrivée entre les services des habitants concernés, ainsi que les annonces d'événement en résultant. La description est suivie d'une représentation des mêmes processus sous forme de diagramme BPMN. Le cas de décès n'apparaît pas ci-dessous, car dans de tels cas, une annonce ne se fait que pour les communes de domicile secondaire existantes le cas échéant.

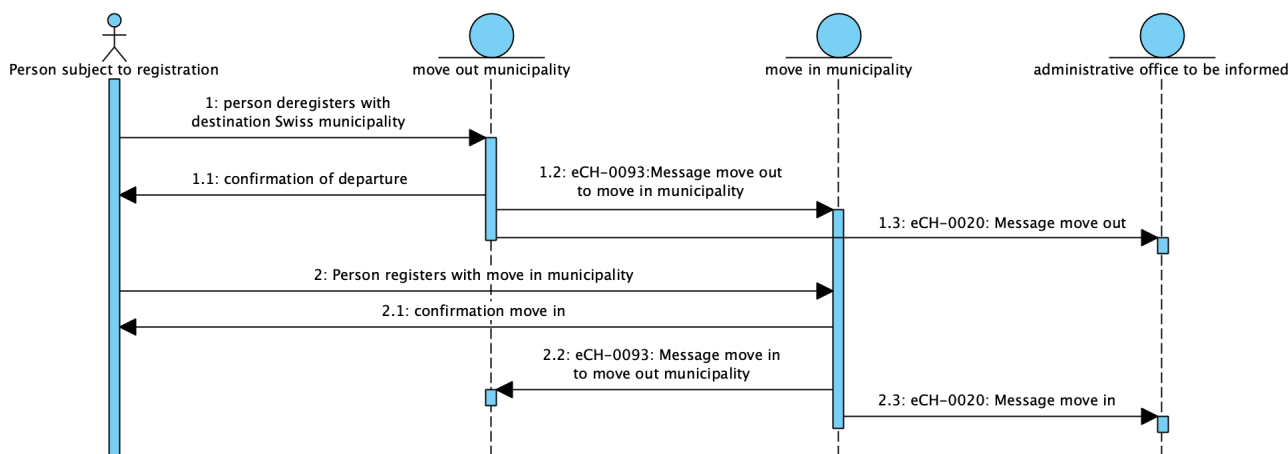


Figure 1: Diagramme UML du processus Départ / Arrivée (version de plus grandes dimensions en annexe).

3.1.1.1 Sous-processus départ

La personne annonce son départ auprès du service des habitants de la commune actuelle (person deregisters with destination Swiss municipality).

[IMPÉRATIF] Concernant le départ, si le lieu de destination indiqué (commune d'arrivée) est une commune suisse, le service des habitants l'annonce alors à la commune d'arrivée concernée, une fois le départ entièrement achevé (Message moveOut).

Les données contenues dans l'annonce de départ sont présentées au chapitre 3.2.1.

[RECOMMANDÉ] Dans le cas où d'autres services de l'administration doivent être informés du départ, la commune de départ doit alors les en informer au moyen des annonces d'événement correspondantes selon la norme eCH-0020 (Message eCH-0020:moveOut).

3.1.1.2 Sous-processus arrivée

La personne annonce son arrivée auprès du service des habitants de la commune d'arrivée (Person registers with move in municipality).

[IMPÉRATIF] Si la personne vient d'une autre commune suisse, son arrivée définitive doit être annoncée par la commune d'arrivée à la commune de départ. (Message moveIn).

Les données contenues dans l'annonce d'arrivée sont présentées au chapitre 3.2.2.

[RECOMMANDÉ] Dans le cas où d'autres services de l'administration doivent être informés de l'arrivée, la commune d'arrivée doit alors les en informer au moyen des motifs d'annonce correspondants selon la norme eCH-0020 (Message eCH-0020:moveIn).

3.1.2 Processus pour la justification et la dissolution du domicile secondaire

Le graphique suivant présente le processus pour l'échange des annonces dans le contexte du domicile secondaire entre la commune du domicile principal et la commune du domicile secondaire.

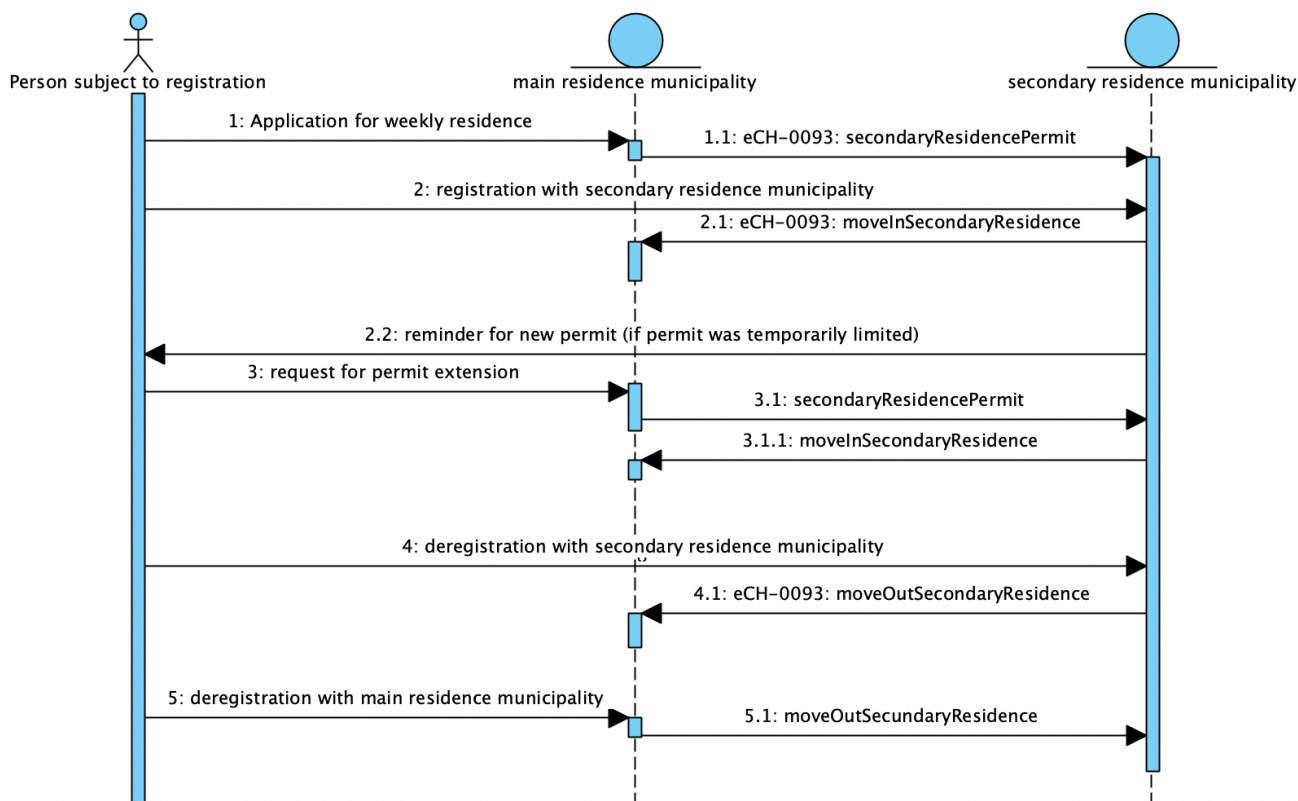


Figure 2: Processus dans le contexte du domicile secondaire

3.1.2.1 Sous-processus Justification du domicile secondaire

La personne soumise à l'obligation d'annoncer se manifeste auprès du service des habitants de la commune du domicile principal et demande un «permis de séjour hors du domicile» (Application for weekly residence) afin de justifier d'un domicile secondaire dans une autre commune.

La commune du domicile principal notifie la commune du domicile secondaire de l'autorisation au moyen de l'annonce «permis de domicile secondaire» (secondaryResidencePermit). Les données contenues dans l'annonce sont présentées au chapitre 3.2.5.

La personne soumise à l'obligation d'annoncer s'annonce auprès du service des habitants de la commune du domicile secondaire (registration with secondary residence municipality).

La commune du domicile secondaire notifie la commune du domicile principal de la justification du domicile secondaire au moyen de l'annonce «Arrivée domicile secondaire» (moveInSecondaryResidence). Les données contenues dans l'annonce sont présentées au chapitre 3.2.6.

3.1.2.2 Sous-processus Prolongation du domicile secondaire

La commune du domicile secondaire informe la personne soumise à l'obligation d'annoncer, avant l'expiration du permis, de fournir un nouveau permis.

La personne soumise à l'obligation d'annoncer sollicite la commune du domicile principal pour obtenir une prolongation.

La commune du domicile principal notifie la commune du domicile secondaire de la prolongation de l'autorisation au moyen de l'annonce «permis de domicile secondaire» (secondaryResidencePermit). Les données contenues dans l'annonce sont présentées au chapitre 3.2.5.

La commune du domicile secondaire enregistre la prolongation. Il n'y a pas de «nouvelle arrivée».

La commune du domicile secondaire accuse réception auprès de la commune du domicile principal au moyen de l'annonce «Arrivée domicile secondaire» (moveInSecondaryResidence). Les données contenues dans l'annonce sont présentées au chapitre 3.2.6.

3.1.2.3 Sous-processus Dissoudre le domicile secondaire

La personne soumise à l'obligation annoncer annonce au service des habitants de la commune du domicile secondaire son intention de dissoudre le domicile secondaire.

La commune du domicile secondaire notifie la commune du domicile principal de la dissolution du domicile secondaire au moyen de l'annonce «Départ domicile secondaire». Les données contenues dans l'annonce sont présentées au chapitre 3.2.7.

La dissolution du domicile secondaire peut également être annoncée à la commune du domicile principale par la personne soumise à l'obligation d'annoncer. Dans ce cas de figure, la commune du domicile principal envoie à la commune du domicile secondaire l'annonce «Départ domicile secondaire». Les données contenues dans l'annonce sont présentées au chapitre 3.2.7.

3.2 Annonces d'événement

Dans la mesure où les spécifications suivantes ainsi que les documents indiqués comme annexes ne mentionnent pas explicitement une norme de base particulière pour un élément, les définitions s'appliquent selon eCH-0011

3.2.1 Départ

Préfixe moveOut

Description de l'événement

La commune de départ annonce le départ à la commune d'arrivée indiquée par la personne qui déménage comme étant le lieu de destination.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne sur le départ doivent être transmises lorsque l'événement survient:

- Personne (impératif) – moveOutPerson, voir chapitre 3.2.1.1
- Destination (impératif) – destination, voir chapitre 3.2.1.1.1
- Extension (facultatif) – extension, voir chapitre 3.2.1.3

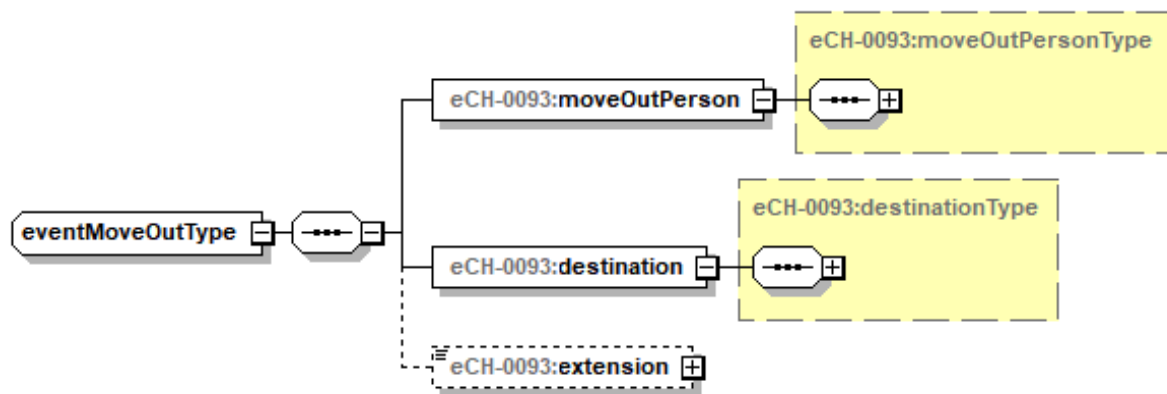


Figure 3: eventMoveOutType

3.2.1.1 Personne – moveOutPerson

Les renseignements détaillés concernant les différents types de données sont décrits dans les normes de base [eCH-0044], [eCH-0011] et [eCH-0021].

Données de l'événement

Les informations transmises sont les suivantes:

- identificateurs de personne (impératif) – personIdentification, voir eCH-0044:personIdentificationType
- Renseignements concernant le nom (impératif) – nameData, voir eCH-0011:nameDataType
- Renseignements concernant la naissance (impératif) – birthData, voir eCH-0011:birthDataType
- Renseignements complémentaires concernant la naissance (facultatif) – birthAddonData, voir eCH-0021:birthAddonDataType
- Renseignements concernant la nationalité (impératif) – nationalityData, voir eCH-0011:nationalityDataType
- Adresse d'acheminement (facultatif) – addressForService, voir eCH-0011:contactDataType
- Renseignements concernant la religion (facultatif) – religionData, voir eCH-0011:religionDataType
- Informations concernant l'état civil (impératif) – maritalInfo, voir chapitre 3.2.1.1.1 soit
 - Renseignements concernant le lieu d'origine (impératif, récurrent) – placeOfOrigin, voir eCH-0011:placeOfOriginType
 soit
 - Catégorie d'étrangers (impératif) – residencePermitData, voir eCH-0011:residencePermitDataType
- Données complémentaires relatives aux personnes (facultatif) – personAdditionalData, voir eCH-0021:personAdditionalData

- Renseignements concernant l'activité professionnelle (facultatif) – jobData, voir eCH-0021:jobDataType
- Relation d'état civil (facultatif) – maritalRelationship, voir eCH-0021:maritalRelationshipType
- Relation parentale (facultatif, récurrent) – parentalRelationship, voir eCH-0021:parentalRelationshipType
- Relation sur le droit de la protection de l'enfant et de l'adulte (facultatif, récurrent) – guardianRelationship, voir eCH-0021:guardianRelationshipType
- Renseignements concernant l'obligation de service militaire (facultatif) – armedForcesData, voir eCH-0021:armedForcesDataType
- Renseignements concernant l'obligation de service de protection civile (facultatif) – civilDefenseData, voir eCH-0021:civilDefenceDataType
- Renseignements concernant l'obligation de service du feu (facultatif) – fireServiceData, voir eCH-0021:fireServiceDataType
- Renseignements concernant l'assurance maladie (facultatif) – healthInsuranceData, voir eCH-0021:healthInsuranceDataType
- Accords matrimoniaux et / ou successoraux (facultatif) – matrimonialInheritanceArrangementData, voir eCH-0021:matrimonialInheritanceArrangementDataType
- Avis de blocage (facultatif) – lockData, voir eCH-0021:lockDataType
- Est eVoter (facultatif) – isEvoter, voir chapitre 3.2.1.1.2
- Date d'expiration des données biométriques (facultatif) – biometricDataExpiryDate, voir chapitre 3.2.1.1.3
- Domicile secondaire (facultatif, récurrent) – secondaryResidence, voir eCH-0007:swissMunicipalityType

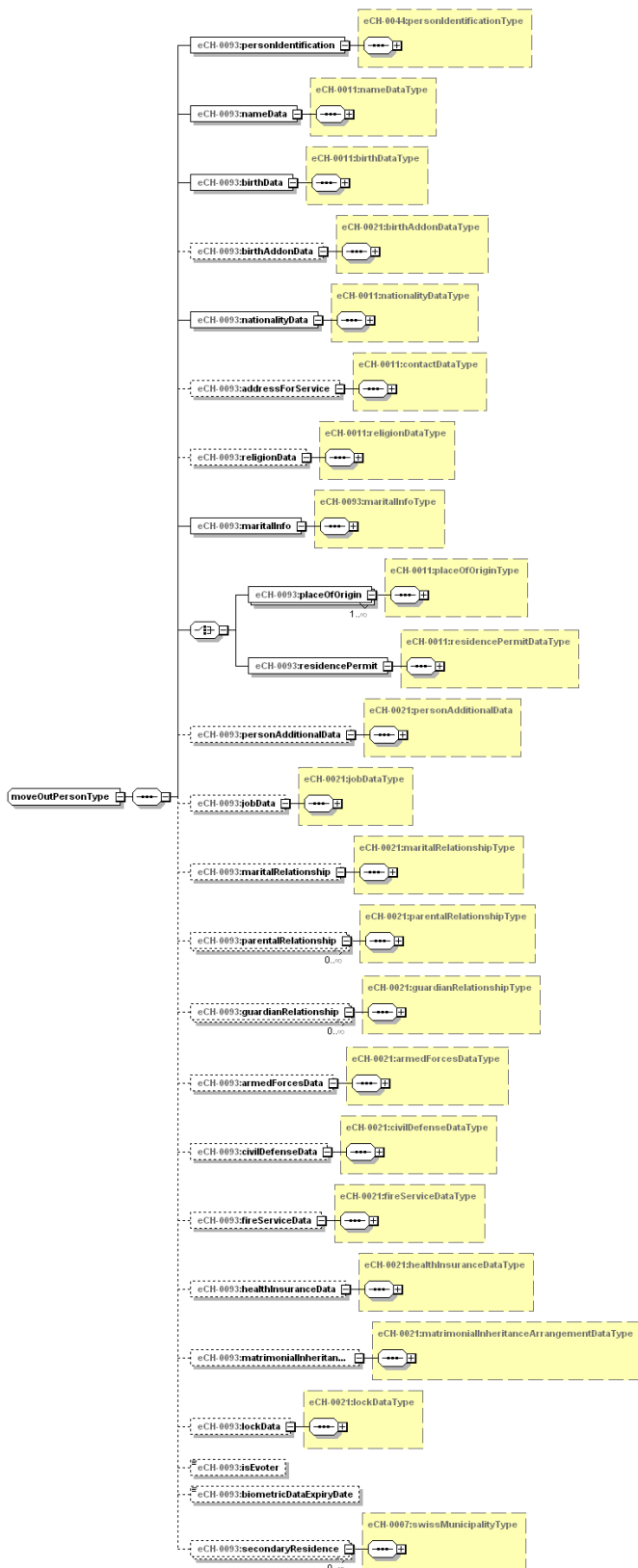


Figure 4: moveOutPersonType (version de plus grandes dimensions en annexe)

3.2.1.1.1 Informations concernant l'état civil – maritalInfo

Renseignements concernant l'état civil

Données de l'événement

Les informations transmises sont les suivantes:

- Renseignements concernant l'état civil (impératif) – maritalData, voir eCH-0011:maritalDataType
- Renseignements complémentaires concernant l'état civil (facultatif) – maritalDataAddon, voir eCH-0021:maritalDataAddonType

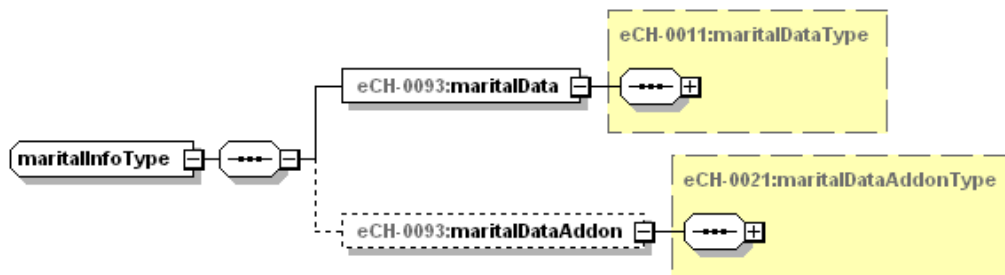


Figure 5: maritalInfoType

3.2.1.1.2 Est eVoter – isEvoter

Indique si la personne est enregistrée ou non en tant qu'eVoter, respectivement si elle entend prendre part aux scrutins par voie électronique.

True = La personne est un(e) eVoter

False = La personne n'est pas un(e) eVoter

3.2.1.1.3 Date d'expiration des données biométriques – biometricDataExpiryDate

Date d'expiration des données biométriques

3.2.1.2 Destination – destination

Renseignements concernant l'arrivée.

Données de l'événement

Les informations transmises sont les suivantes:

- Renseignements concernant la commune d'arrivée (impératif) – moveOutReporting-Destination, voir chapitre 3.2.1.2.1

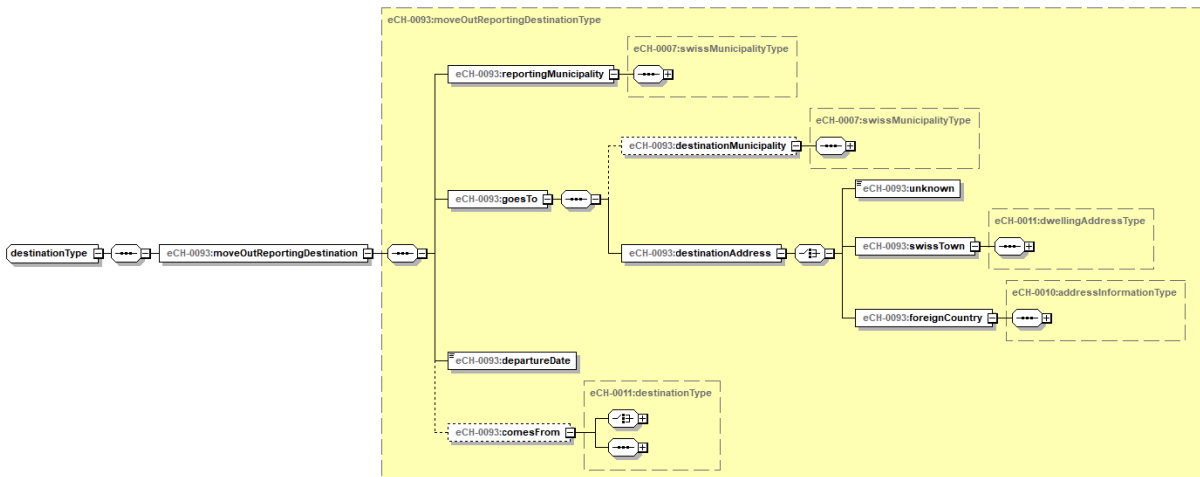


Figure 6: destinationType

3.2.1.2.1 Renseignements concernant la commune d'arrivée – moveOutReportingDestination

Renseignements concernant la commune d'arrivée.

Données de l'événement

Les informations transmises sont les suivantes:

- Commune d'annonce (impératif) – reportingMunicipality, voir eCH-0007:swissMunicipalityType
- Commune d'arrivée (facultatif) – destinationMunicipality, voir eCH-0007:swissMunicipalityType
- Adresse d'arrivée (impératif) – destinationAddress
ou
inconnue (impératif) – unknown
ou
Commune suisse (impératif) – swissTown, voir eCH-0011:dwellingAddressType
ou
Étranger (impératif) – foreignCountry, voir eCH-0010:addressInformationType
- Date de départ (impératif) – departureDate, xs:date
- lieu d'arrivée (facultatif) – comesFrom, voir eCH-0011:destinationType

3.2.1.3 Extension – extension

Point d'extension pour la transmission de données spécifiques au canton, qui ne sont pas définies explicitement dans la norme.

[IMPÉRATIF] L'utilisation doit être réglée entre les partenaires d'interface.

3.2.2 Arrivée

Préfixe moveln

Description de l'événement

La commune d'arrivée annonce à la commune de départ que l'arrivée a bien eu lieu.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne qui arrive doivent être transmises lorsque l'événement survient:

- Personne (impératif) – movelnPerson, voir chapitre 3.2.2.1
- Commune d'annonce (impératif) – hasMainResidence, voir chapitre 3.2.2.2
- Extension (facultatif) – extension, voir chapitre 3.2.1.3

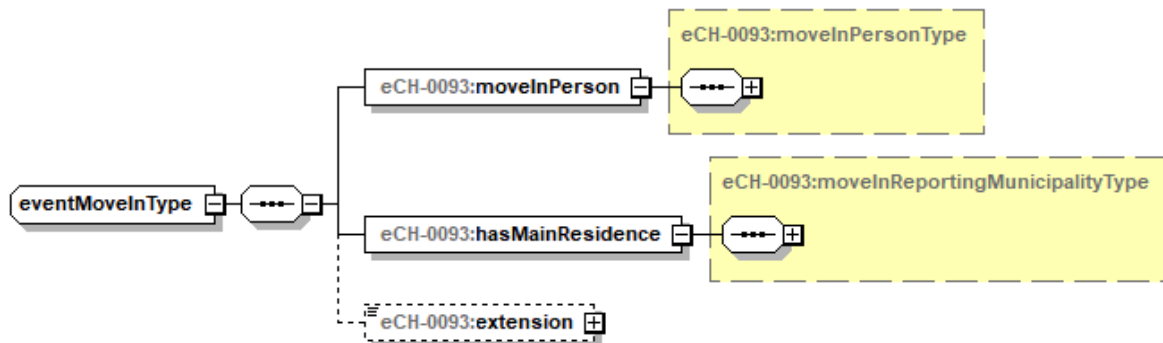


Figure 7: eventMoveInType

3.2.2.1 Personne – movelnPerson

Pour voir les renseignements détaillés concernant la «personIdentification», se reporter à la norme [eCH-0044].

Données de l'événement

Les informations transmises sont les suivantes:

- Identificateurs de personne (impératif) – personIdentification, voir eCH-0044:personIdentificationType

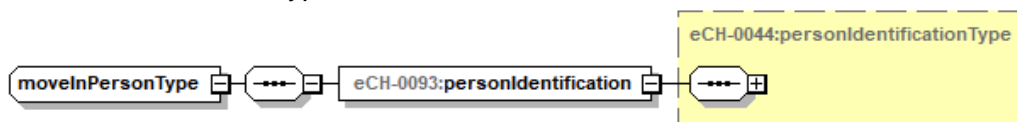


Figure 8: ovelnPersonType

3.2.2.2 Commune d'annonce – hasMainResidence

Les renseignements détaillés concernant les différents éléments sont visibles dans les normes de base [eCH-0007] et [eCH-0011].

Données de l'événement

Les informations transmises sont les suivantes:

- Commune d'annonce (impératif) – reportingMunicipality, voir eCH-0007:swissMunicipality
- Date d'arrivée (impératif) – arrivalDate
- Lieu d'arrivée (facultatif) – comesFrom, voir eCH-0007:swissMunicipalityType
- Adresse résidentielle (impératif) – dwellingAddress

inconnue (impératif) – unknown

ou

Commune suisse (impératif) – swissTown, voir eCH-0011:dwellingAddressType

ou

Étranger (impératif) – foreignCountry, voir eCH-0010:addressInformationType

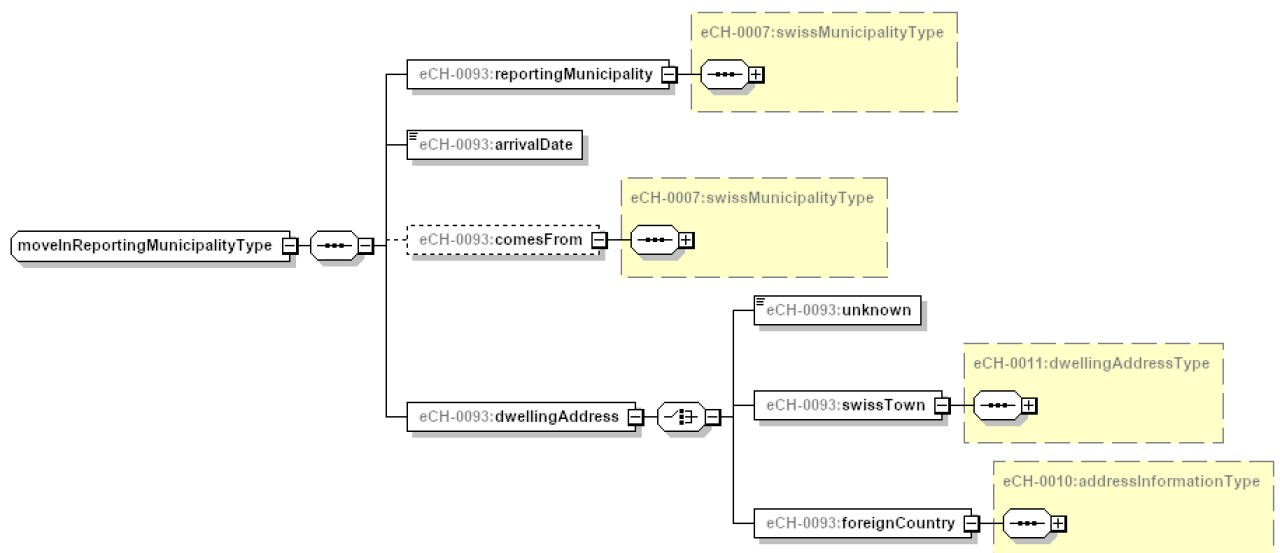


Figure 9: moveInReportingMunicipalityType

3.2.3 Décès

Préfixe death

Description de l'événement

Information des communes de domicile secondaire connues concernant le décès d'une personne inscrite au registre.

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne décédée doivent être transmises aux communes de domicile secondaire lorsque l'événement survient:

- Personne (impératif) – deathPerson, voir eCH-0044:personIdentificationType
- Date de décès (impératif) – dateOfDeath

- Extension (facultatif) – extension, voir chapitre 3.2.1.3

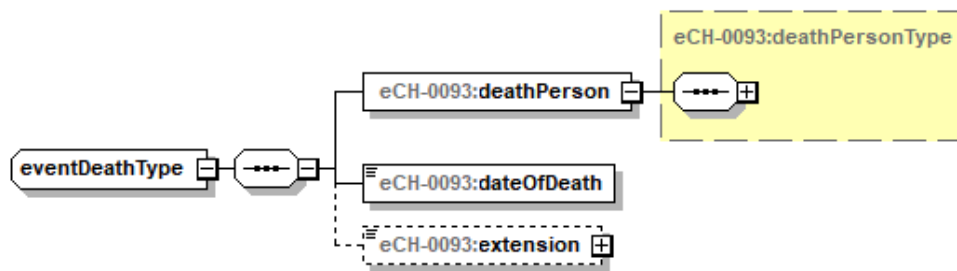


Figure 10: eventDeathType

3.2.4 Annonces d'événement domicile secondaire

Dans l'optique de l'eDéménagement, les processus Justification de domicile secondaire, Prolongation du domicile secondaire, Déménagement à l'intérieur du domicile secondaire et Dissolution de domicile secondaire sont essentiels au bon déroulement du traitement électronique des processus relatifs au domicile secondaire. La présente norme s'abstient délibérément de fournir trop d'explications parfois complexes et importantes dans le contexte de ces processus. Elle se contente de définir les annonces pouvant être échangées en lien avec ces processus en question.

3.2.5 Permis pour le domicile secondaire – secondaryResidencePermit

Préfixe secondaryResidencePermit

Description de l'événement

La commune du domicile principal envoie à la commune du domicile secondaire le «permis de séjour hors du domicile» afin que la commune du domicile secondaire puisse inscrire à son registre la personne ayant un domicile secondaire.

Données de l'événement

Les informations transmises sont les suivantes:

- Personne avec domicile secondaire (impératif) – secondaryResidencePermitPerson, voir chapitre 3.2.5.1
- Renseignements concernant le domicile principal
 - Commune domicile principal (impératif) – destinationMunicipality, voir eCH-0007:swissMunicipalityType
 - Adresse domicile principal (impératif) – destinationAddress, voir eCH-0011:dwellingAddressType
- Renseignements concernant la commune de domicile secondaire
 - Commune domicile secondaire destination (facultatif) – destinationMunicipality, voir eCH-0007:swissMunicipalityType
 - Adresse domicile secondaire (impératif) – destinationAddress, voir eCH-0011:dwellingAddressType

- Autorisation de domicile secondaire valable à partir de (impératif) – secondaryResidencePermitValidFrom
- Autorisation de domicile secondaire valable jusqu'à (facultatif) – optional) – secondaryResidencePermitValidTill
- Extension (facultatif) – extension, voir chapitre 3.2.1.3

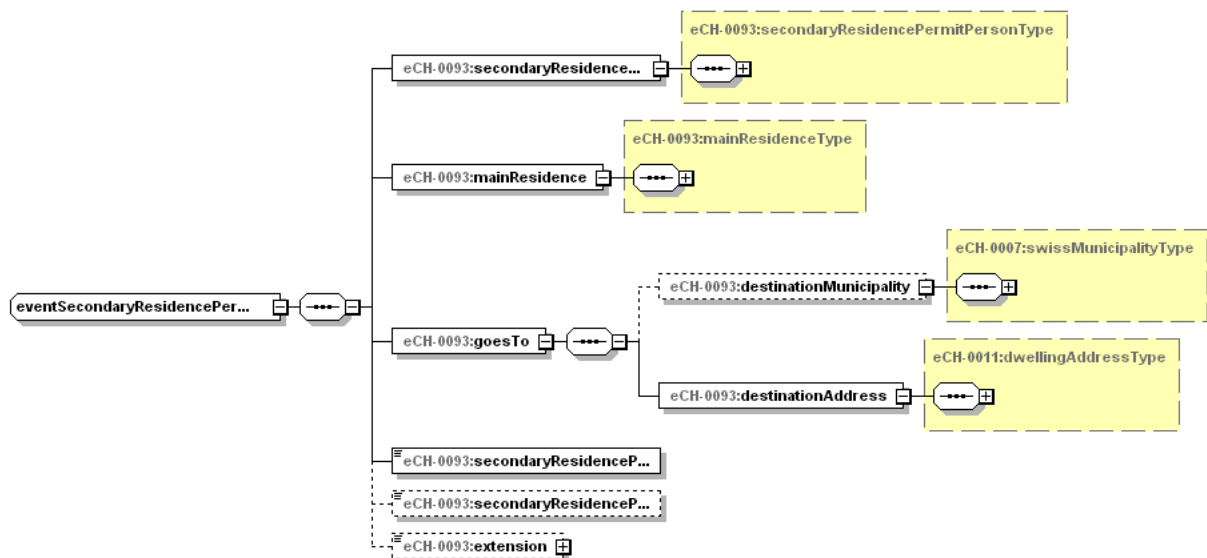


Figure 11: eventSecondaryResidencePermit

3.2.5.1 Personne avec domicile secondaire – secondaryResidencePermitPerson

Données de l'événement

Les informations transmises sont les suivantes:

- Identification de la personne (impératif) – personIdentification, voir eCH-0044:personIdentificationType
- Renseignements concernant le nom (impératif) – nameData, voir eCH-0011:nameDataType
- Renseignements concernant la naissance (impératif) – birthData, voir eCH-0011:birthDataType
- Renseignements complémentaires concernant la naissance (facultatif) – birthAddonData, voir eCH-0021:birthAddonDataType
- Nationalité (impératif) – nationalityData, voir eCH-0011:nationalityDataType
- Adresse pour les prestations (facultatif) – addressForServices, voir eCH-0011:contactDataType
- Renseignements concernant la religion (facultatif) – religionData, voir eCH-0011:religionDataType
- Informations concernant l'état civil (impératif) – maritalInfo, voir chapitre 3.2.1.1.1
- Soit
 - Lieu d'origine (impératif, récurrent) – placeOfOrigin, voir eCH-0011:placeOfOriginType

soi

Catégorie d'étrangers (impératif) – residencePermit,
voir eCH-0011:residencePermitDataType

- Renseignements complémentaires concernant la personne (facultatif) – personAdditionalData, voir eCH-0021:personAdditionalData
- Renseignements concernant l'activité professionnelle (facultatif) – jobData, voir eCH-0021:jobDataType
- Relation d'état civil (facultatif) – maritalRelationship, voir eCH-0021:maritalRelationshipType
- Relation parentale (facultatif, récurrent) – parentalRelationship, voir eCH-0021:parentalRelationshipType
- Relation sur le droit de la protection de l'enfant et de l'adulte (facultatif, récurrent) – guardianRelationship, voir eCH-0021:guardianRelationshipType
- Renseignements concernant l'obligation de service militaire (facultatif) – armedForcesData, voir eCH-0021:armedForcesDataType
- Renseignements concernant l'obligation de service de protection civile (facultatif) – civilDefenseData, voir eCH-0021:civilDefenseDataType
- Renseignements concernant l'obligation de service du feu (facultatif) – fireServiceData, voir eCH-0021:fireServiceDataType
- Renseignements concernant l'assurance maladie (facultatif) – healthInsuranceData, voir eCH-0021:healthInsuranceDataType
- Accords matrimoniaux et / ou successoraux (facultatif) – matrimonialInheritanceArrangementData, voir eCH-0021:matrimonialInheritanceArrangementDataType
- Avis de blocage (facultatif) – lockData, voir eCH-0021:lockDataType
- Domicile secondaire (facultatif, récurrent) – secondaryResidence, voir eCH-0007:swissMunicipalityType
- Domicile politique (facultatif) – politicalResidence, voir eCH-0007:swissMunicipalityType

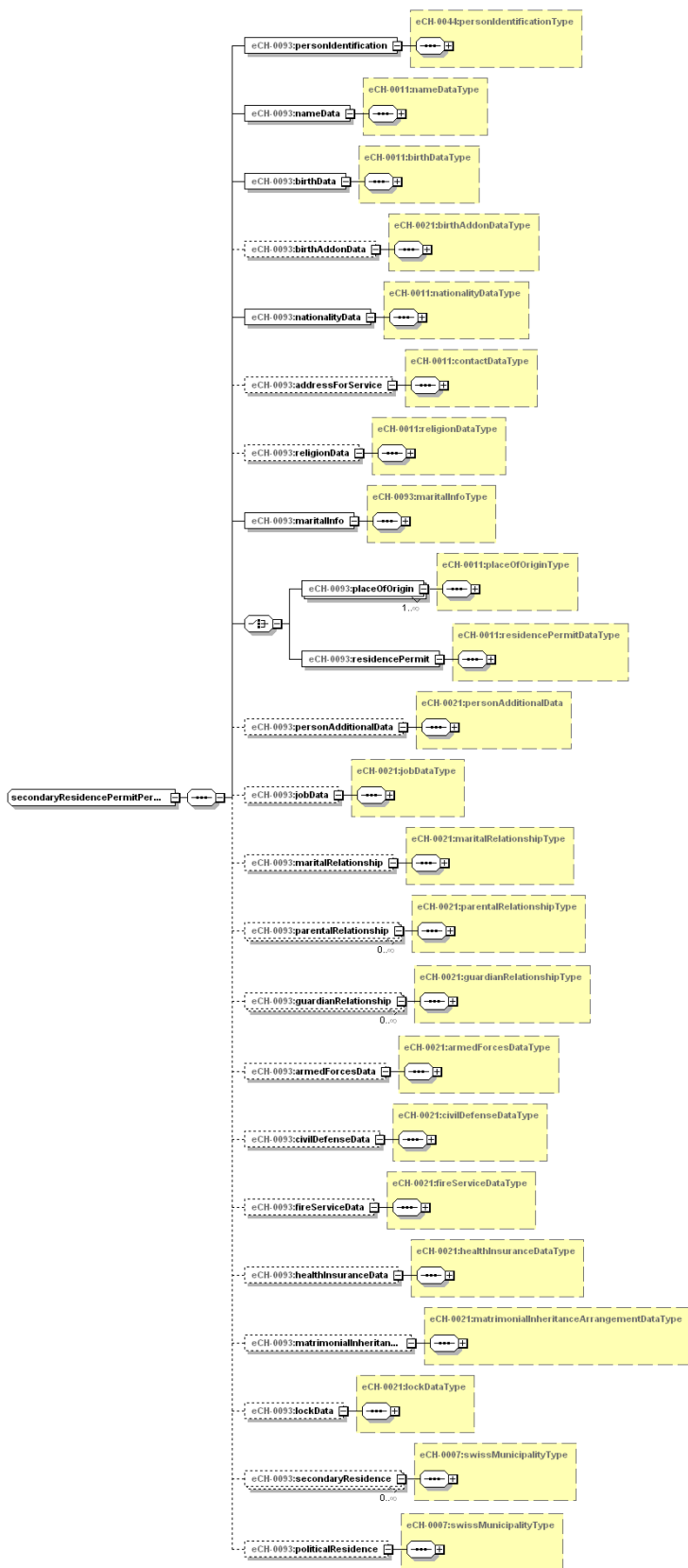


Figure 12: secondaryResidencePermitPersonType (version de plus grandes dimensions en annexe)

3.2.6 Arrivée domicile secondaire – moveInSecondaryResidence

Préfixe moveInSecondaryResidence

Description de l'événement

La commune du domicile secondaire envoie à la commune du domicile principal une confirmation que la personne a été inscrite au registre en tant que domicile secondaire.

Données de l'événement

Les informations transmises sont les suivantes:

- Personne (impératif) – moveInSecondaryPerson, voir eCH-0044:personIdentificationType
- Domicile secondaire (impératif) – secondaryResidence, voir chapitre 3.2.6.1
- Extension (facultatif) – extension, voir chapitre 3.2.1.3

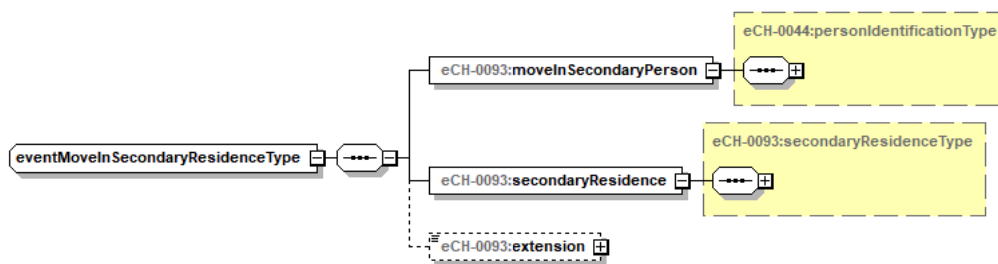


Figure 13: eventMoveInSecondaryResidenceType

3.2.6.1 Domicile secondaire – secondaryResidence

Données de l'événement

Les informations transmises sont les suivantes:

- Commune d'annonce (impératif) – reportingMunicipality, voir eCH-0007:swissMunicipalityType
- Date d'arrivée (impératif) – arrivalDate
- Adresse résidentielle (impératif) – dwellingAddress, voir eCH-0011:dwellingAddressType

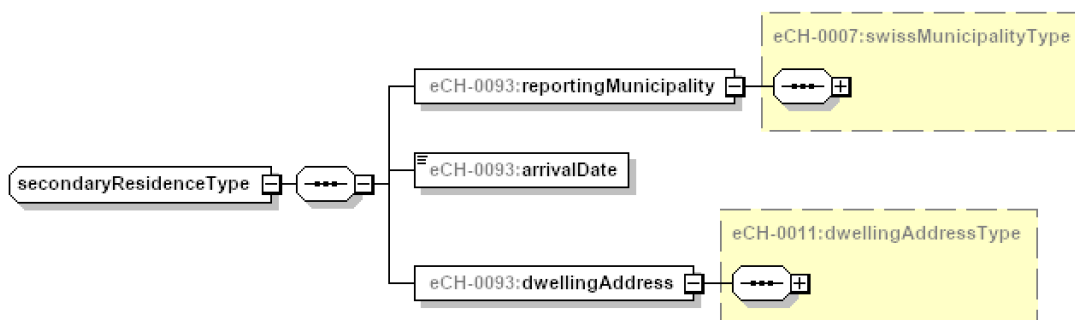


Figure 14: secondaryResidenceType

3.2.7 Départ domicile secondaire – moveOutSecondaryResidence

Préfixe moveOutSecondaryResidence

Description de l'événement

La commune du domicile secondaire envoie à la commune du domicile principal une confirmation que la personne a dissout son domicile secondaire.

Données de l'événement

Les informations transmises sont les suivantes:

- Personne (impératif) – moveOutSecondaryPerson, voir eCH-0044:personIdentificationType
- Date de départ (impératif) – departureDate
- Commune d'annonce (impératif) – reportingMunicipality, voir eCH-0007:swissMunicipality
- Extension (facultatif) – extension, voir chapitre 3.2.1.3

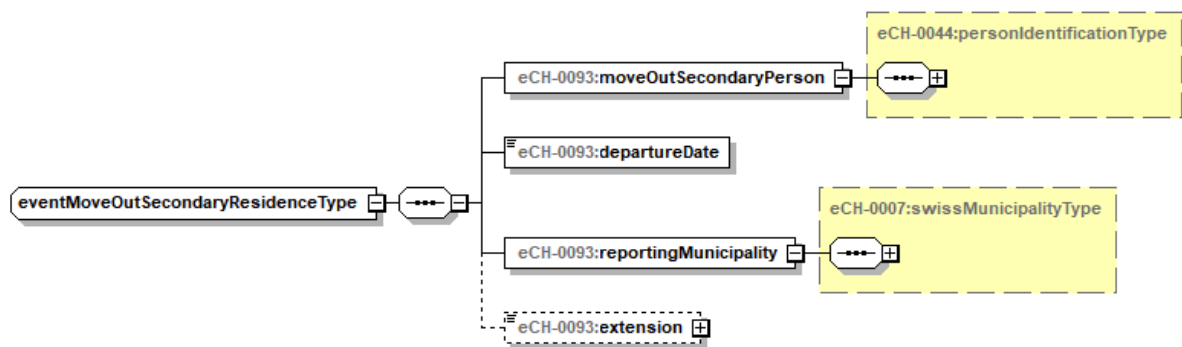


Figure 15: eventMoveOutSecondaryResidence

3.2.8 Déménagement à l'intérieur du domicile secondaire – moveSecondaryResidence

Préfixe moveSecondaryResidence

Description de l'événement

La commune de domicile secondaire envoie à la commune de domicile principal les renseignements concernant la nouvelle adresse au sein de la commune de domicile secondaire.

Données de l'événement

Les informations transmises sont les suivantes:

- Identification de la personne (impératif) – personIdentification, voir eCH-0044:personIdentificationType
- Commune de domicile secondaire (impératif) – reportingMunicipality, voir eCH-0007:swissMunicipalityType
- Adresse domicile secondaire (impératif) – dwellingAddress, voir eCH-0011:dwellingAddressType

- Extension (facultatif) – extension, voir chapitre 3.2.1.3

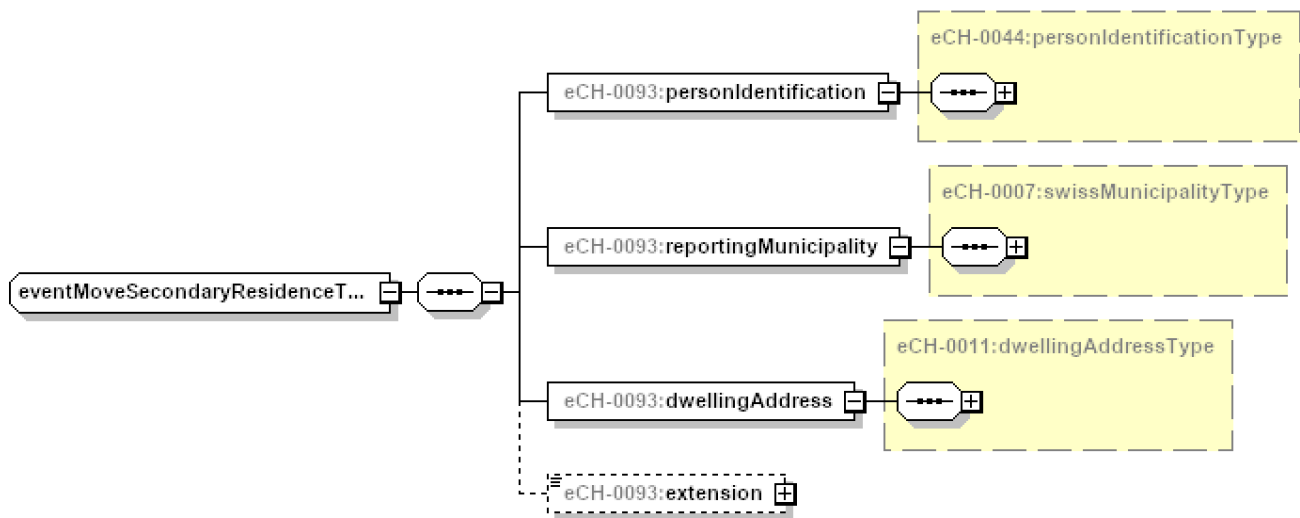


Figure 16: eventMoveSecondaryResidence

3.2.9 Modification des données concernant les personnes à la commune de domicile secondaire – changePersonInformationToSecondaryResidence

Préfixe changePersonInformationToSecondaryResidence

Description de l'événement

La commune de domicile principal envoie à la commune de domicile secondaire les modifications apportées aux données concernant les personnes.

Données de l'événement

Les informations transmises sont les suivantes:

- Personne avec domicile secondaire (impératif) – secondaryResidencePermitPerson, voir chapitre 3.2.5.1
- Renseignements concernant le domicile principal
 - Commune domicile principal (impératif) – destinationMunicipality, voir eCH-0007:swissMunicipalityType
 - Adresse domicile principal (impératif) – destinationAddress, voir eCH-0011:dwellingAddressType
- Renseignements concernant la commune de domicile secondaire
 - Commune domicile secondaire destination (facultatif) – destinationMunicipality, voir eCH-0007:swissMunicipalityType
 - Adresse domicile secondaire (impératif) – destinationAddress, voir eCH-0011:dwellingAddressType
- Extension (facultatif) – extension, voir chapitre 3.2.1.3

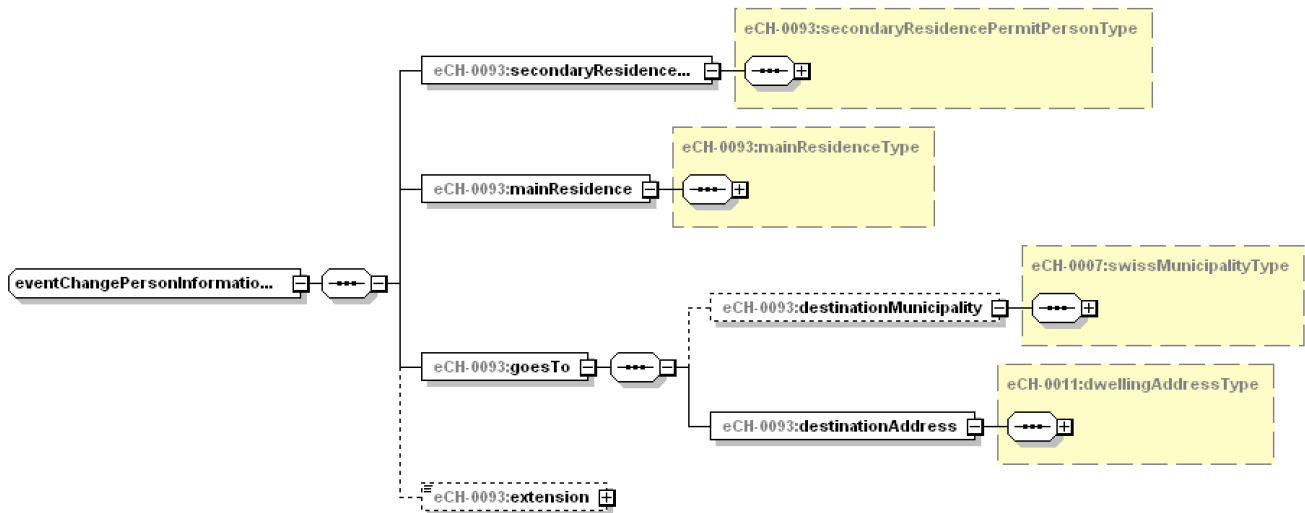


Figure 17: eventChangePersonInformationToSecondaryResidence

3.2.10 Annonce de réponse – eventReport

Préfixe eventReport

Description de l'événement

L'annonce de réponse donne à la commune du domicile secondaire la possibilité d'annoncer électroniquement à la commune du domicile principal l'acceptation (positiveReport) ou le rejet (negativeReport) d'une annonce.

Données de l'événement

Les informations transmises sont les suivantes:

- Données d'entête (impératif) – header, voir eCH-0058:headerType
soit
 - Annonce positive (impératif) -- positiveReport, voir eCH-0058:positiveReportType
- soit
 - Annonce négative (impératif) – negativeReport, voir eCH-0058:negativeReportType

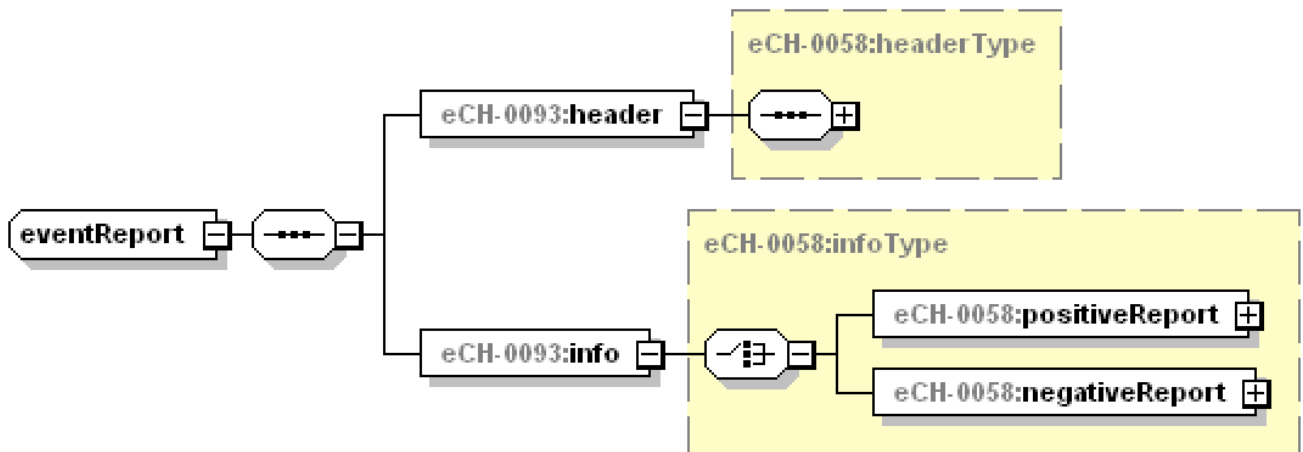


Figure 18: eventReport

4 Sécurité

Aucune.

5 Exclusion de responsabilité – droits de tiers

Les normes élaborées par l'Association **eCH** et mises gratuitement à la disposition des utilisatrices et utilisateurs ainsi que les normes de tiers adoptées, ont seulement valeur de recommandations. L'Association **eCH** ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des décisions ou mesures prises par une utilisatrice ou un utilisateur sur la base des documents qu'elle met à disposition. L'utilisatrice ou utilisateur est tenu d'étudier attentivement les documents avant de les mettre en application et au besoin de procéder aux consultations appropriées. Les normes **eCH** ne remplacent en aucun cas les consultations techniques, organisationnelles ou juridiques appropriées dans un cas concret.

Les documents, méthodes, normes, procédés ou produits référencés dans les normes **eCH** peuvent le cas échéant être protégés par des dispositions légales sur les marques, les droits d'auteur ou les brevets. L'obtention des autorisations nécessaires auprès des personnes ou organisations détentrices des droits relève de la seule responsabilité de l'utilisatrice ou de l'utilisateur.

Bien que l'Association **eCH** mette tout en œuvre pour assurer la qualité des normes qu'elle publie, elle ne peut fournir aucune assurance ou garantie quant à l'absence d'erreur, l'actualité, l'exhaustivité et l'exactitude des documents et informations mis à disposition. La teneur des normes **eCH** peut être modifiée à tout moment sans préavis.

Toute responsabilité relative à des dommages que l'utilisatrice ou l'utilisateur pourrait subir par suite de l'utilisation des normes **eCH** est exclue dans les limites des réglementations applicables.

6 Droits d'auteur

Quiconque élabore des normes **eCH** en conserve la propriété intellectuelle. Elle ou il s'engage toutefois à mettre gratuitement, et pour autant que ce soit possible, la propriété intellectuelle en question ou ses droits à une propriété intellectuelle de tiers à la disposition des groupes de spécialistes respectifs ainsi qu'à l'Association **eCH** pour une utilisation et un développement sans restriction dans le cadre des buts de l'association.

Les normes élaborées par les groupes de spécialistes peuvent, moyennant mention du détenteur/de la détentrice des droits d'auteur **eCH** respectifs, être utilisées, développées et déployées gratuitement et sans restriction.

Les normes **eCH** sont complètement documentées et libres de toute restriction relevant du droit des brevets ou de droits de licence. La documentation correspondante peut être obtenue gratuitement.

Les présentes dispositions s'appliquent exclusivement aux normes élaborées par **eCH**, non aux normes ou produits de tiers auxquels il est fait référence dans les normes **eCH**. Les normes incluront les références appropriées aux droits de tiers.

Annexe A – Références & bibliographie

[eCH-0006]	Norme concernant les données Catégories d'étrangers, V1.0.1
[eCH-0007]	Norme concernant les données Commune, version 6.0
[eCH-0010]	Norme concernant les données Adresse postale pour les personnes physiques, les entreprises, les organisations et les autorités, version 8.0.0
[eCH-0011]	Norme concernant les données Données concernant les personnes, Version 9.0.0
[eCH-0020]	Norme d'interface Motifs d'annonce Registre des personnes, version 4.0.0
[eCH-0021]	Norme concernant les données Données complémentaires relatives aux personnes, version 8.0.0
[eCH-0044]	Norme concernant les données Échange d'identifications de personne, version 4.1
[eCH-0058]	Norme d'interface Cadre d'annonce, version 5.0
[RFC2119]	Key words for use in RFCs to Indicate Requirement Levels
[XSD]	XML Schema Part 1: Structures. W3C Recommendation 2 mai 2001. XML Schema Part 2: Datatypes. W3C Recommendation 2 mai 2001.

Annexe B – Collaboration & vérification

Walter Allemann	Association suisse des services des habitants (ASSH)
Andreas Bechtiger	Abraxas Informatik
Angelina Düring	Ville de Saint-Gall
Luca Feller	Axians IT&T AG
Theres Fuchs	Commune de Gelterkinden
Viktor Geiger	Canton AG
Thomas Koller	Innosolv
Benjamin Meile	Innosolv
Regula Meier	Bedag Informatik
Enrico Moresi	Lustat Luzern
Renato Stebler	Bedag Informatik
Martin Stingelin	Stingelin Informatik
Daniela Sulzer	Hürlimann Informatik
Max Zurkinden	Office fédéral de la statistique

Annexe C – Abréviations et glossaire

Terme	Définition
Motif d'annonce	Un motif d'annonce est un événement qui rend nécessaire des mutations des données dans le registre des habitants selon la norme eCH-0005 «Système d'annonce» et qui conduit à une annonce aux systèmes tiers. Les mutations qui n'entraînent pas d'annonce aux systèmes périphériques ne sont pas décrites dans ce document.
Événement	L'apparition d'un fait spécifique, par exemple une naissance, ou l'apparition d'un moment déterminé, comme la majorité par exemple.
Annonce d'événement	Annonce de toutes les informations pertinentes concernant un motif d'annonce donné à un ou plusieurs organismes externes.

Annexe D – Modifications par rapport à la version précédente

Modification de la version 3.0 à la version 4.0.0

Chapitre	Page	Adaptation	No. RFC
3.1.2.2 Sous- proces- sus Pro- longation du domi- cile se- con- daire	8	Adaptation de la description du processus de prolongation du domicile secondaire	2020-84
3.2.8	22	Nouvelle annonce pour un déménagement au sein d'une commune de domicile secondaire	2020-83
3.2.5	17	L'annonce pour la justification d'un domicile secondaire a été complétée des renseignements concernant le domicile politique.	2020-82
3.1.2	7	La description du processus pour la justification et la dissolution du domicile secondaire a été adaptée.	2020-81
3.2.9	23	Une nouvelle annonce a été ajoutée pour informer la commune de domicile secondaire en cas de modification des données concernant les personnes.	2020-80

Chapitre	Page	Adaptation	No. RFC
3.2.5	17	L'annonce eventSecondaryResidencePermit a été complétée des renseignements concernant la commune de domicile principal	2020-79
3.2.10	24	La possibilité de transmettre une annonce de réponse négative a été créée.	2020-78
3.2.1.1.3	13	La date d'expiration des données biométriques peut être transmise également avec l'annonce de justification du séjour.	2020-50
3.2.1.1.1	13	Il est désormais possible de transmettre les renseignements concernant l'état civil selon la norme eCH-0021.	2020-49
3.2.1.1.2	13	Il est désormais possible de transmettre le Flag eVoter au moyen de l'annonce moveOut.	2018-45

Tableau 1: Modifications par rapport à la version précédente

Annexe E – Liste des illustrations

Figure 1: Diagramme UML du processus Départ / Arrivée (version de plus grandes dimensions en annexe).....	7
Figure 2: Processus dans le contexte du domicile secondaire	8
Figure 3: eventMoveOutType.....	10
Figure 4: moveOutPersonType (version de plus grandes dimensions en annexe)	12
Figure 5: maritalInfoType	13
Figure 6: destinationType.....	14
Figure 7: eventMoveInType	15
Figure 8: ovelnPersonType.....	15
Figure 9: moveInReportingMunicipalityType	16
Figure 10: eventDeathType.....	17
Figure 11: eventSecondaryResidencePermit	18
Figure 12: secondaryResidencePermitPersonType (version de plus grandes dimensions en annexe)	20
Figure 13: eventMoveInSecondaryResidenceType	21

Figure 14: secondaryResidenceType 21

Figure 15: eventMoveOutSecondaryResidence 22

Figure 16: eventMoveSecondaryResidence 23

Figure 17: eventChangePersonInformationToSecondaryResidence 24

Figure 18: eventReport 25

Figure 19: Dépendances 30

Figure 20: Diagramme UML du processus Départ / Arrivée 31

Figure 21: moveOutPersonType 32

Figure 22: secondaryResidencePermitPerson 33

Annexe F – Liste des tableaux

Tableau 1: Modifications par rapport à la version précédente 29

Annexe G – Dépendances

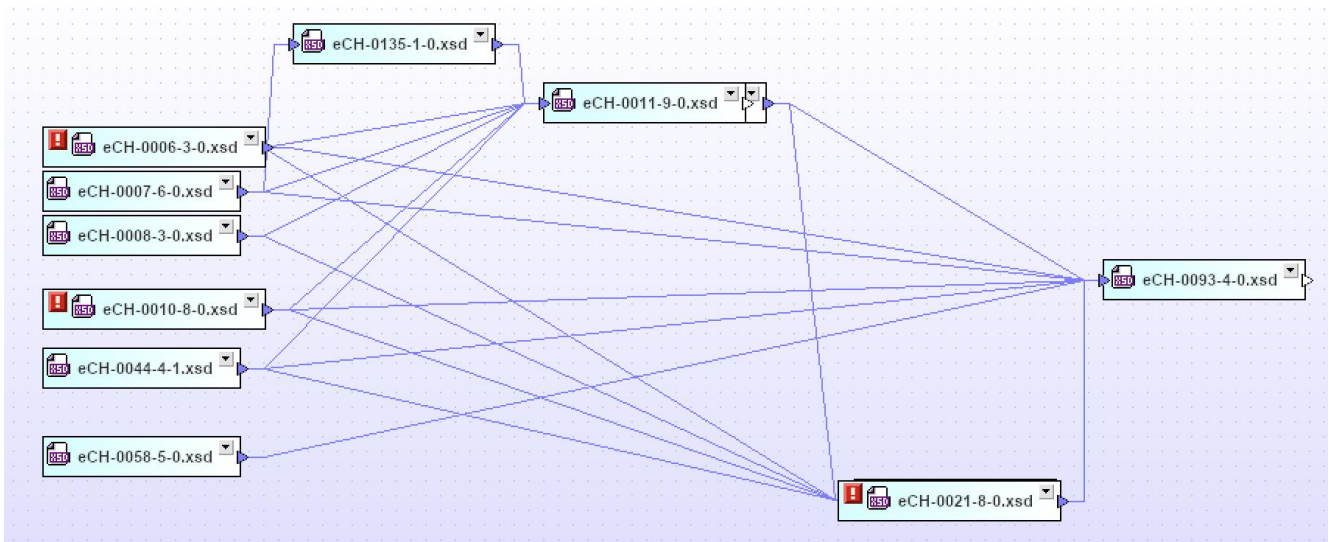


Figure 19: Dépendances

Annexe H – Figures

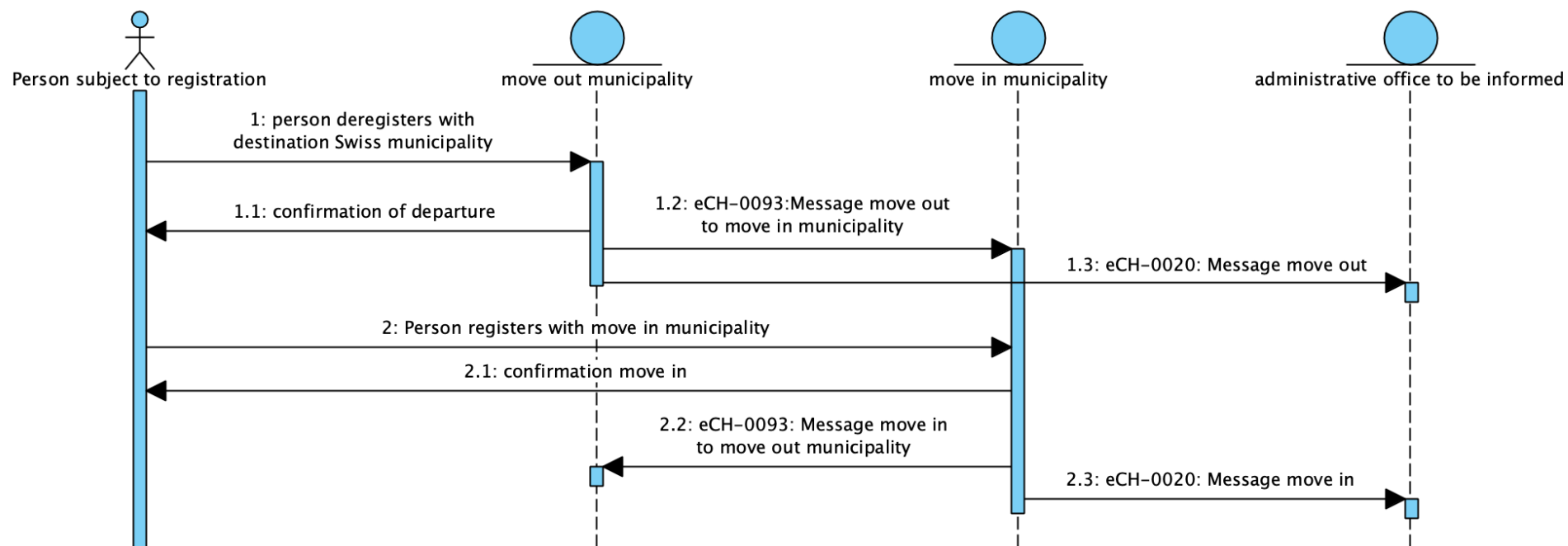


Figure 20: Diagramme UML du processus Départ / Arrivée

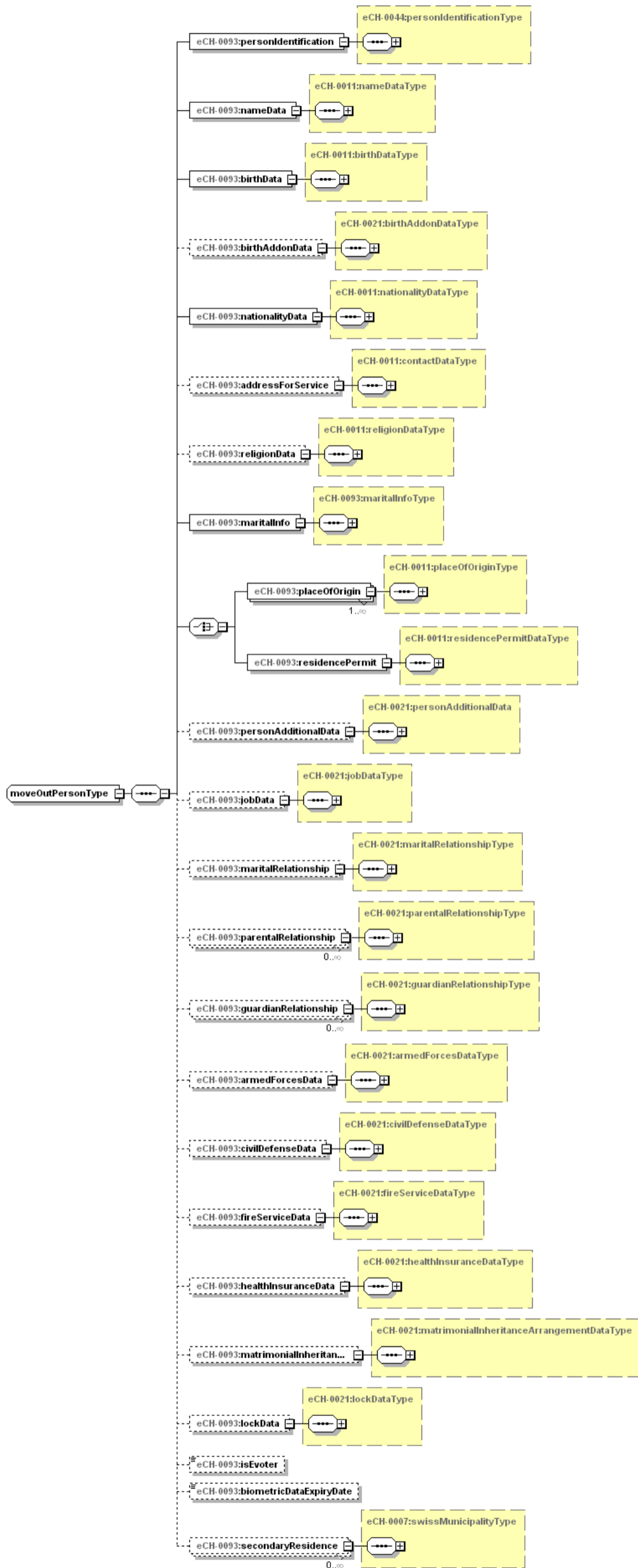


Figure 21: moveOutPersonType

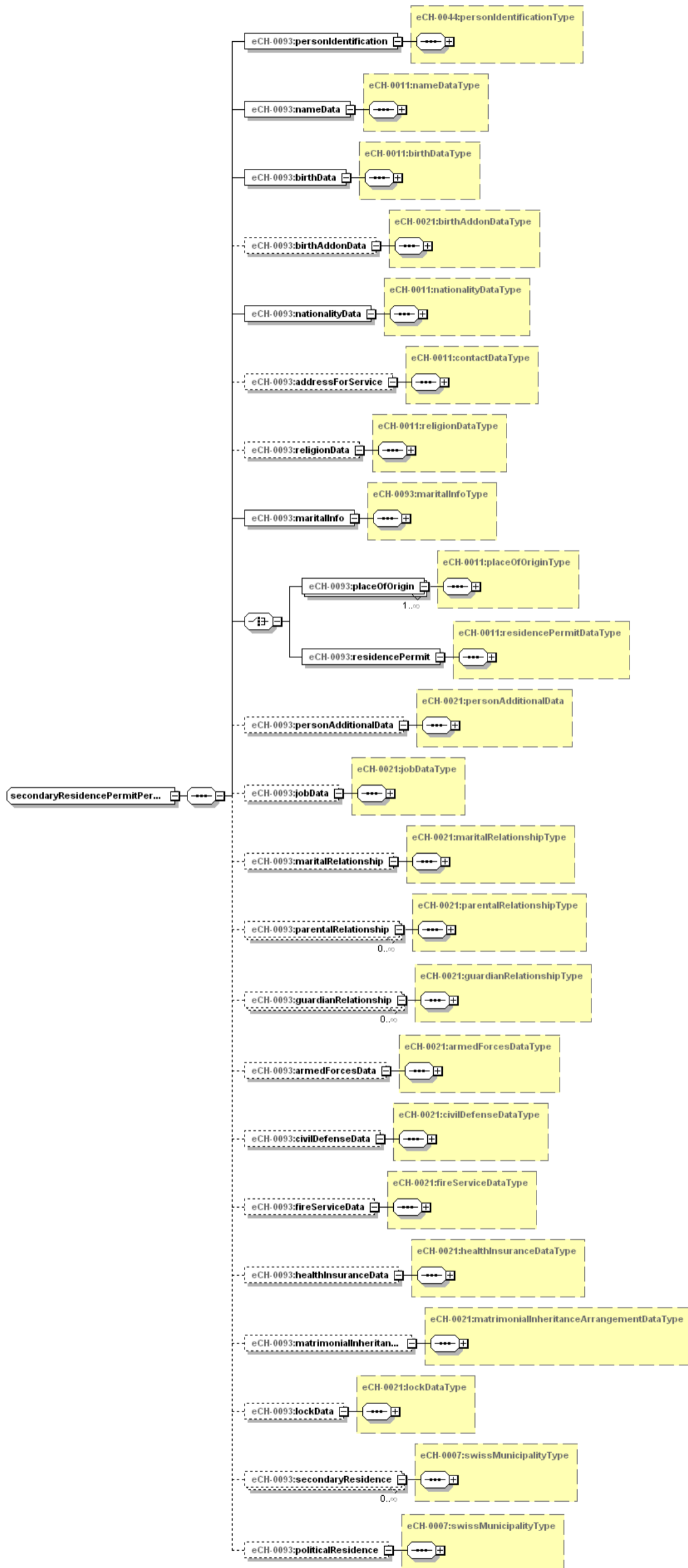


Figure 22: secondaryResidencePermitPerson